

Incitation à la mise aux normes des assainissements non collectifs



Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée

Vanessa VICTOOR
Service Assainissement
16 rue de l'innovation
BP 20359
85 206 FONTENAY-LE-COMPTÉ cedex
02 28 13 04 50
v.victoor@fontenayvendee.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Une subvention est versée aux propriétaires occupants et bailleurs qui souhaitent réhabiliter leur système d'assainissement non collectif ayant reçu un avis défavorable de la part du SPANC.

TYPE D'AIDE

Subvention cumulable avec aides Vendée Eau, ANAH, caisse de retraite et éco-prêt dans la limite des 80 % d'aides publiques.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée

TYPE DE BENEFICIAIRES

Propriétaires occupants et bailleurs.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Le bénéficiaire doit être propriétaire de l'habitation avant le 01.01.2011.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

2 000 € par installation réhabilitée et dans la limite de 2 dossiers par an et par entité (dans la limite du budget de la CCPFV alloué annuellement)